

Association Foncière d'Heiltz-l'Evêque

51340 Heiltz-l'Evêque

Tél : 06 22 83 68 96

Etat des lieux avant/après⁽¹⁾ travaux

(Joindre photos des chemins qui seront empruntés)

(1) Rayer la mention inutile

Lieu du chantier :

Type de voies utilisées

Grévée/en terre⁽¹⁾

Etat du revêtement	Avant travaux	Après travaux
Trous		
Déformations		
Fissures		
Etat des bordures		

Document dressé, le _____ à _____ heures en deux exemplaires

Si des dégâts ont été constatés suite à l'état des lieux de fin de travaux, l'exploitant :

- ☐ Accepte de remettre en état les voiries dégradées
- ☐ Propose une contribution à titre de réparation, d'un montant de :
- ☐ Demande une expertise et refuse tout accord amiable

Document dressé, le _____ à _____ heures en deux exemplaires.

Le responsable physique ou moral
de l'utilisation de la voirie

Nom, Signature et cachet

Le Président de l'AF

Cédric NICOMETTE